

Début 2023, les « effets de base » atténuent mécaniquement les glissements annuels des prix à la consommation

Dans la zone euro mais également au Royaume-Uni ou aux États-Unis, le glissement annuel des prix à la consommation reflue depuis plusieurs mois, ou se stabilise. Ce mouvement résulte principalement d'un effet de base, les prix à la consommation continuant le plus souvent d'augmenter au mois le mois mais moins vite qu'un an plus tôt. Compte tenu de la vive dynamique des prix en 2022, ces effets de base devraient être plus importants encore cette année et jouer sensiblement à la baisse sur l'inflation du premier semestre 2023.

L'inflation se stabilise ou recule dans l'ensemble des pays, grâce notamment aux prix plus modérés de l'énergie

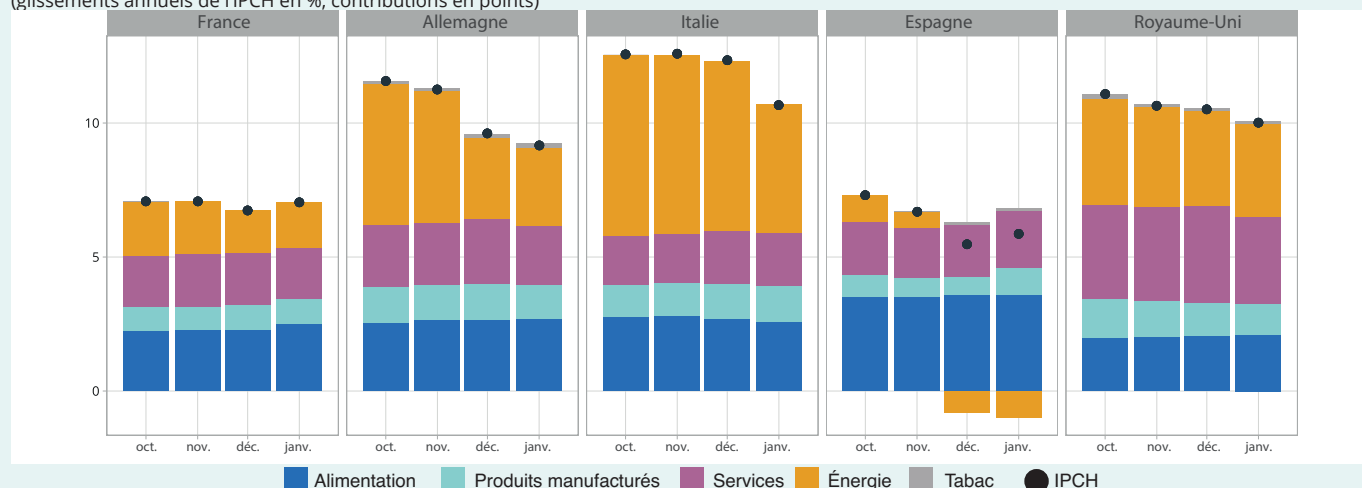
Ces derniers mois, l'inflation se maintient sur un plateau élevé au Royaume-Uni (+10,1 % sur un an en janvier), plus bas en France (+7,0 % en janvier pour l'IPCH), a amorcé une baisse en Allemagne et en Italie, après un point haut en octobre, et poursuit son recul en Espagne depuis la mi-2022. Ces mouvements continuent d'être principalement liés aux prix de l'énergie, les contributions

des autres composantes restant plutôt stables ou légèrement haussières (► figure 1).

De fait, l'inflation énergétique diminue nettement dans les quatre principales économies de la zone euro ainsi qu'au Royaume-Uni ces derniers mois, malgré la hausse en France en janvier en partie liée à la revalorisation des tarifs réglementés du gaz. La baisse du cours du pétrole a en effet permis aux prix des carburants de peser beaucoup moins fortement, voire marginalement, dans l'inflation énergétique des cinq pays fin 2022 (► figure 2).

► 1. Décomposition du glissement annuel de l'IPCH dans les principales économies européennes

(glissements annuels de l'IPCH en %, contributions en points)

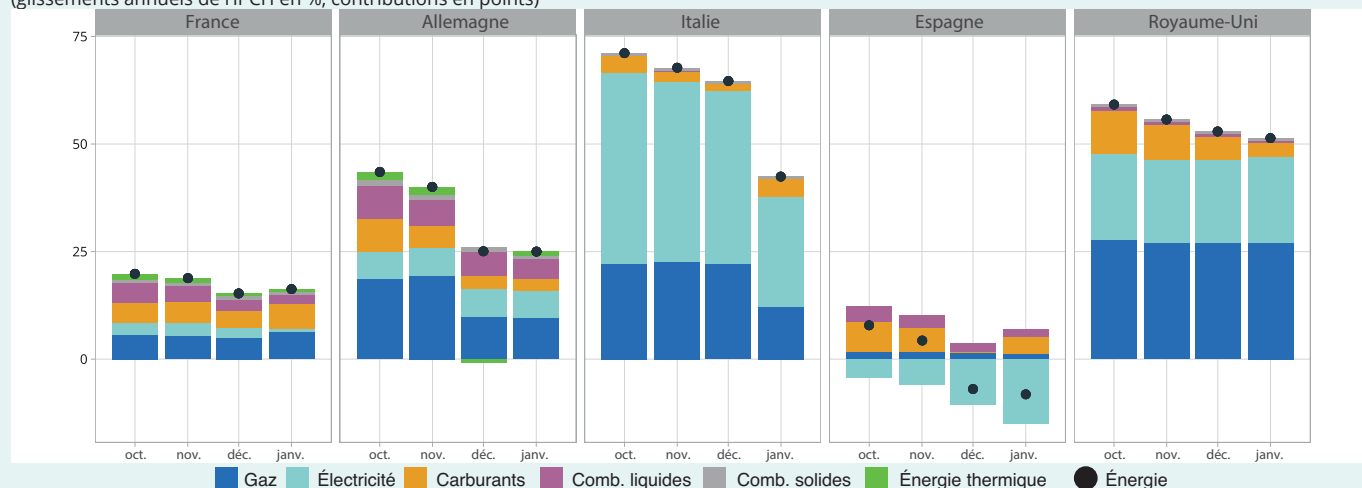


Lecture : en France, en janvier 2023, l'indice des prix à la consommation harmonisé a progressé de 7,0 % sur un an, avec une contribution de 2,5 points de l'alimentation.

Source : Insee, Destatis, Istat, INE, ONS, calculs Insee.

► 2. Décomposition du glissement annuel de l'IPCH énergie dans les principales économies européennes

(glissements annuels de l'IPCH en %, contributions en points)



Lecture : en France, en janvier 2023, l'IPCH de l'énergie a progressé de 16,3 % sur un an, avec une contribution de 6,1 points du gaz.

Source : Insee, Destatis, Istat, INE, ONS, calculs Insee.

Conjoncture internationale

L'effet apparaît cependant moins marqué en Italie et en France, en lien avec la suppression progressive de la remise à la pompe.

Des développements spécifiques aux différents pays contribuent par ailleurs à la baisse de l'inflation énergétique ces derniers mois. En Allemagne, le gouvernement a pris en charge une partie des factures de gaz des ménages allemands en décembre, conduisant le prix à la consommation du gaz à diminuer fortement sa contribution à l'inflation énergétique. Malgré la fin de cette mesure en janvier, la contribution du gaz à l'inflation énergétique a continué de baisser : en effet, le poids du gaz dans le panier de biens de l'IPCH allemand a été divisé par deux en 2023, ce qui réduit d'autant sa contribution à l'inflation d'ensemble. En Espagne, le prix à la consommation de l'électricité a fortement baissé entre septembre et novembre, en lien avec la baisse du prix du gaz utilisé dans la production de l'électricité. Malgré la remontée du prix de l'électricité en décembre, il a continué de tirer l'inflation énergétique nettement à la baisse compte tenu de sa dynamique très vive un an plus tôt (« effet de base », cf. *infra*). En Italie, la contribution du prix de l'électricité tend aussi à s'atténuer légèrement depuis la forte hausse enregistrée en octobre, dans le sillage de la baisse continue du prix du gaz depuis l'automne. En janvier, les prix des produits énergétiques régulés ont baissé, expliquant le fort recul de l'inflation énergétique et de l'inflation d'ensemble.

Au Royaume-Uni, l'inflation a de nouveau légèrement baissé en janvier, passant de 10,5 % à 10,1 %, du fait d'une moindre contribution des prix des carburants et de la diminution des prix des services de transport et de restauration.

Dans les quatre principales économies de la zone euro, l'inflation harmonisée en février reste élevée, et portée notamment par les composantes non énergétiques. Elle est ainsi en légère progression en Allemagne (9,3 % après 9,2 %), en France (7,3 % après 7,0 %) et en Espagne (6,0 % après 5,9 %), alors qu'elle recule en Italie (9,9 % après 10,7 %, selon l'estimation provisoire). Les chiffres détaillés ne sont pas encore tous disponibles mais des analyses qualitatives à partir des publications nationales sont possibles. Dans les quatre pays, l'évolution des prix des produits alimentaires a contribué à augmenter l'inflation, alors que les prix des carburants ont eu l'effet inverse. Par ailleurs, les prix de l'électricité ont augmenté en France du fait de la révision du tarif réglementé et en Espagne du fait de la hausse des cours, mais ils ont baissé en Italie pour le deuxième mois consécutif. Enfin, les services ont poussé l'inflation à la hausse en France, en Allemagne et en Italie.

Les effets de base contribuent mécaniquement à baisser le glissement annuel des prix à la consommation, même si ceux-ci continuent souvent à augmenter

Hormis en Espagne où l'IPCH de l'énergie est en baisse continue depuis la mi-2022, le reflux de l'inflation énergétique ne signifie pas pour autant que les prix de l'énergie diminuent dans les différents pays. Pour que le glissement annuel diminue, il suffit en effet que les prix augmentent moins rapidement, ou bien qu'ils diminuent plus fortement, qu'un an plus tôt.

De fait, l'inflation étant mesurée comme le glissement annuel de l'IPCH, son évolution au mois le mois dépend aussi bien des variations contemporaines des prix (« effet courant ») que de leurs variations un an avant (« effet de base », ► **encadré 1**). Une forte hausse des prix un an plus tôt jouera ainsi à la baisse sur l'inflation contemporaine (effet de base négatif). Ainsi en Espagne, le prix de l'électricité a augmenté en décembre 2022 par rapport à novembre (+7 %, soit un effet courant positif), mais cette hausse est plus faible que celle observée en décembre 2021 (+20 %, soit un fort effet de base négatif). *In fine*, le glissement annuel des prix de l'électricité a diminué en décembre en Espagne, l'effet de base négatif l'emportant sur l'effet courant. Les effets de base et courant ne s'opposent pas toujours, ils peuvent jouer dans le même sens : par exemple, les prix de l'électricité ont augmenté en octobre 2021 en Espagne, conduisant à un effet de base négatif sur l'inflation d'octobre 2022. L'effet courant contribue aussi négativement du fait de la baisse du prix de l'électricité.

En Espagne, la baisse de l'inflation énergétique au cours des derniers mois résulte donc en partie d'effets de base, notamment sur l'électricité en octobre et décembre compte tenu de sa dynamique haussière un an plus tôt. C'est le cas aussi en Italie en janvier 2023, ainsi qu'en Allemagne, en raison des fortes revalorisations des prix du gaz et de l'électricité début 2022 qui tirent mécaniquement vers le bas le glissement annuel des prix de l'énergie en janvier 2023. En France et au Royaume-Uni, les effets de base apparaissent d'ampleur un peu plus modérée, hormis en octobre pour le Royaume-Uni où le fort effet de base traduit la revalorisation semestrielle du prix du gaz et de l'électricité.

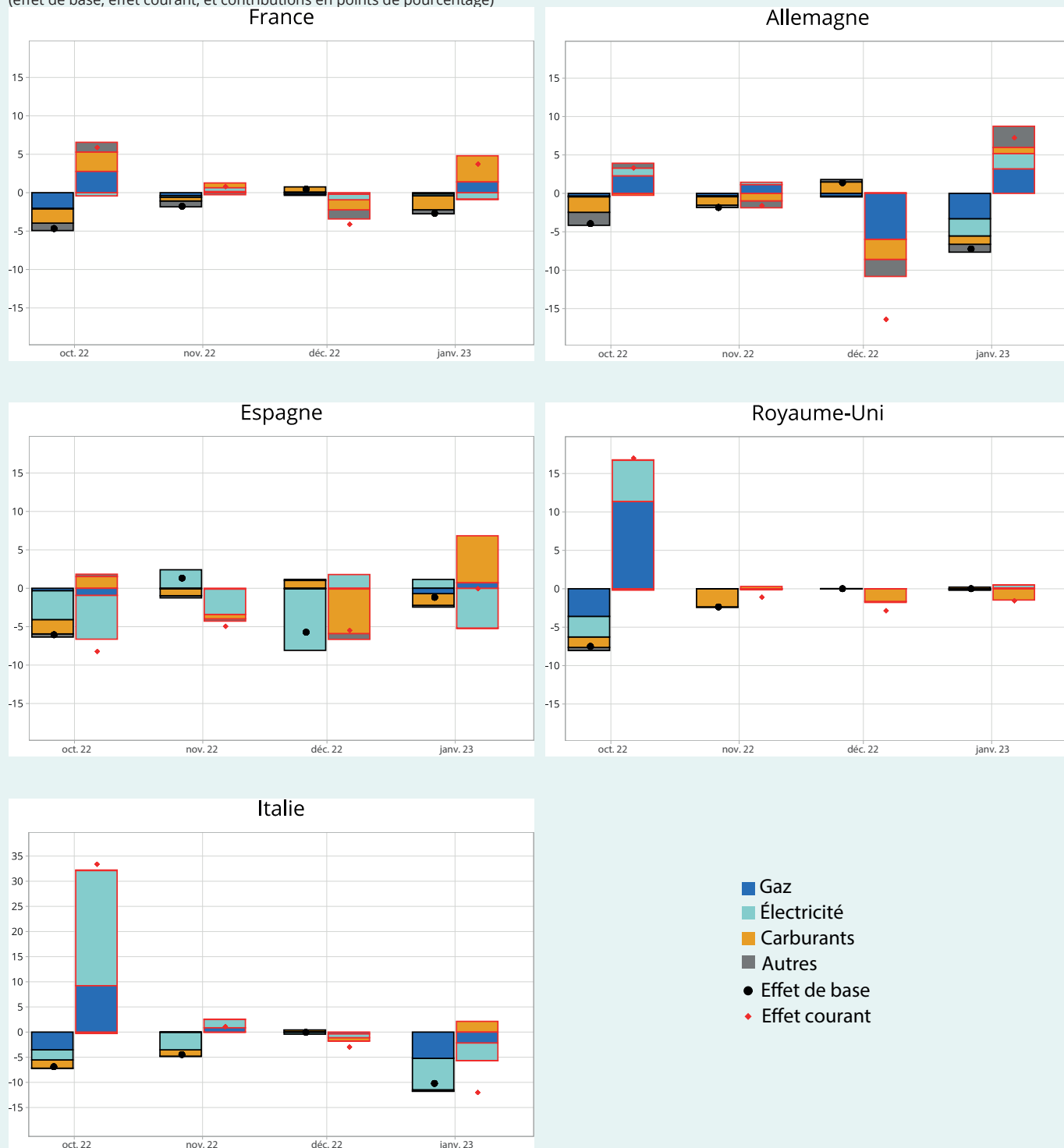
Des effets de base ont pu également jouer ces derniers mois sur l'inflation alimentaire, en la tirant globalement à la baisse dans les cinq pays mais selon des ampleurs différentes (► **figure 4**). Fin 2021 en effet, la dynamique des prix des produits alimentaires était plutôt hétérogène entre les pays. D'un côté, en Espagne et au Royaume-Uni, ces prix ont augmenté nettement dès la

fin 2021, conduisant à des effets de base sensiblement négatifs fin 2022-début 2023 sur l'inflation alimentaire. De l'autre côté, en Italie et en Allemagne, la hausse des prix de l'alimentaire s'est amorcée plus tardivement puis est devenue plus sensible en janvier 2022, conduisant à des effets de base montant progressivement en

puissance et atténuant la dynamique de l'inflation alimentaire début 2023. Enfin, en France, la dynamique des prix de l'alimentation a été au départ plus modérée, engendrant des effets de base d'ampleur plus limités fin 2022-début 2023.

► 3. Contribution au glissement annuel de l'IPCH énergie de ses composantes par effet de base et effet courant dans les pays européens

(effet de base, effet courant, et contributions en points de pourcentage)



Lecture : en France, en janvier 2023, l'effet de base lié à l'évolution du prix des carburants a contribué pour -1,8 point au glissement annuel de l'IPCH énergie. La contribution de l'effet courant du prix des carburants était quant à elle de 3,4 points.

Note : le calcul des contributions des différents types d'énergie à l'effet de base et à l'effet courant repose sur une approximation valable uniquement pour de faibles variations. Compte tenu de l'ampleur de certaines variations mensuelles des prix, cela peut expliquer que la somme des contributions ne corresponde pas exactement à l'effet de base ou à l'effet courant. Pour autant, cette approximation ne remet pas en cause les messages qualitatifs qui se dégagent de l'analyse.

Source : Insee, Destatis, Istat, INE, ONS, calculs Insee.

Conjoncture internationale

Dans la plupart des pays, l'inflation globale au premier semestre 2023 devrait être mécaniquement amortie par des effets de base

Au niveau de l'inflation d'ensemble, les effets de base ont contribué à atténuer sensiblement l'évolution de l'inflation au cours de l'année 2022. Cela est notamment le cas au second semestre 2022 en Espagne et au Royaume-Uni, où la hausse des prix commençait déjà à être vive l'année précédente. Mais cet effet est plus visible encore aux États-Unis, où le reflux de l'inflation depuis l'été 2022 résulte avant tout d'un effet de base (► encadré 2). En France, en Allemagne, en Italie et au Royaume-Uni, les effets courants ont été d'une ampleur

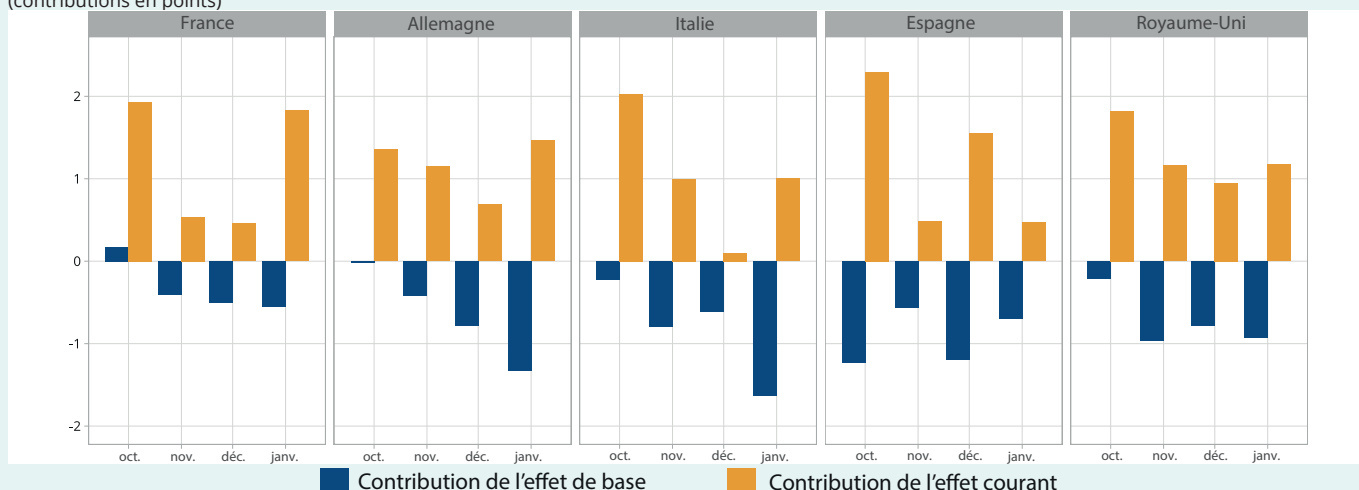
telle que l'inflation a augmenté entre le premier et le second semestre (► figure 5). Mais en Espagne, les effets courants ont été négatifs au deuxième trimestre du fait d'importantes baisses de prix des produits énergétique, ce qui a amplifié le recul de l'inflation.

Compte tenu de la forte hausse des prix à la consommation en 2022, les effets de base devraient être plus marqués encore au premier semestre 2023 qu'ils ne l'étaient au semestre précédent. C'est toujours le cas en Espagne et en Allemagne mais également en Italie et au Royaume-Uni. En France ces effets de base restent plus modérés. ●

Jules Baleyte, Narjis Benchekara, Hugues Ravier

► 4. Effets de base et courants sur l'inflation alimentaire dans les principales économies européennes

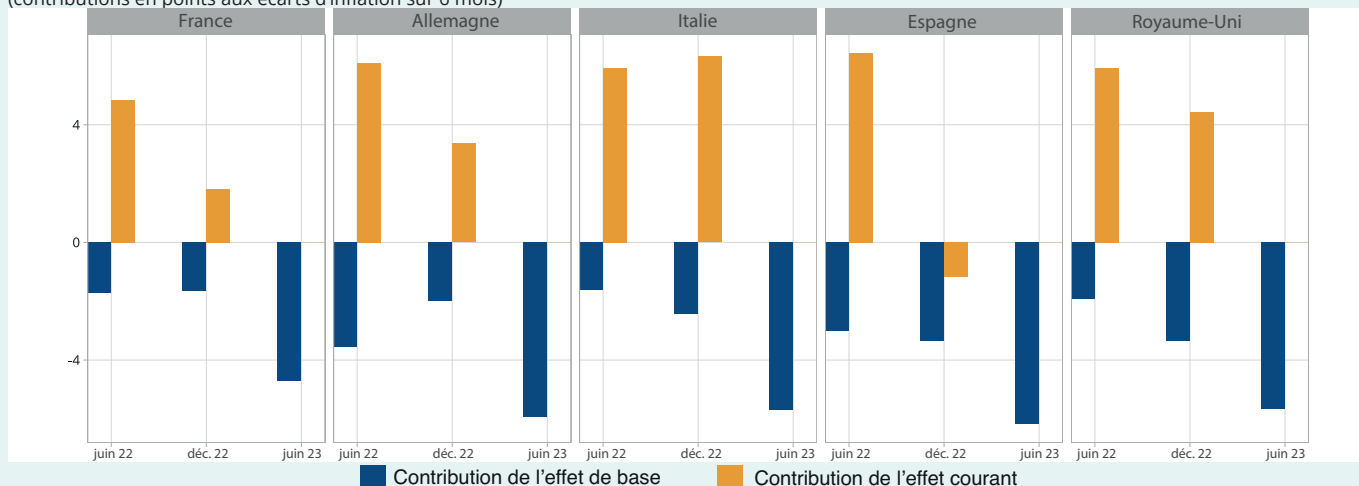
(contributions en points)



Lecture : en France, en janvier 2023, l'effet de base lié à l'évolution des prix de l'alimentaire a contribué pour -0,6 point au glissement annuel l'IPCH alimentaire. La contribution de l'effet courant des prix de l'alimentation était quant à elle de 1,8 point.
Source : Insee, Destatis, Istat, INE, ONS, calculs Insee.

► 5. L'inflation globale devrait être mécaniquement amortie par des effets de base au premier semestre 2023

(contributions en points aux écarts d'inflation sur 6 mois)



Lecture : en France, les effets de base cumulés sur 6 mois ont contribué à hauteur de -1,6 point à la variation de du glissement annuel des prix à la consommation entre juin et décembre 2022. La contribution des effets courants cumulés était quant à elle de +1,8 point.
Source : Insee, Destatis, Istat, INE, ONS, calculs Insee.

Encadré 1. Décomposition de la variation de l'inflation d'un mois sur l'autre entre effet de base et effet courant

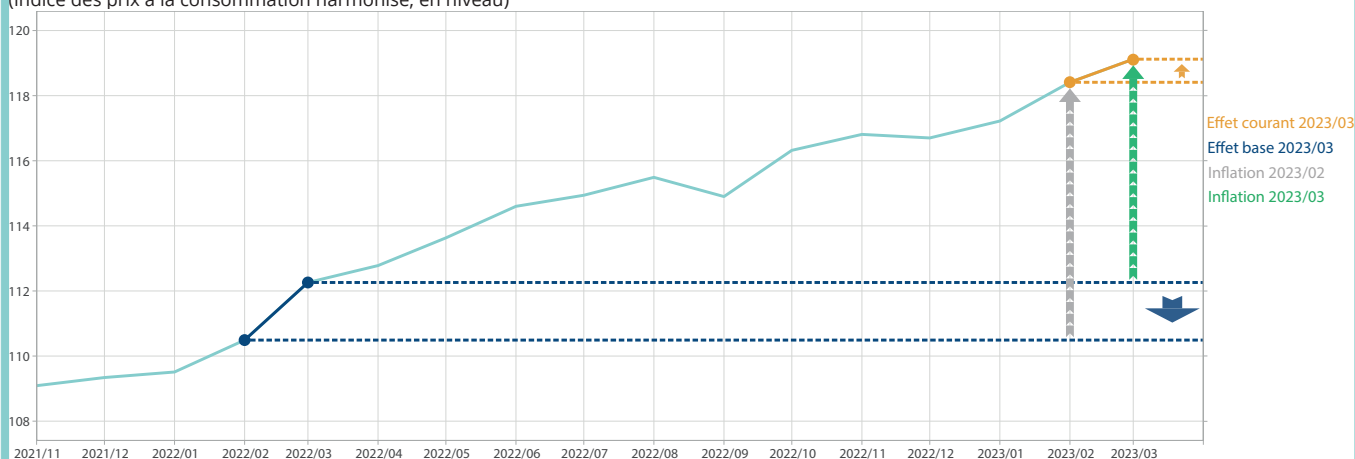
Pour un mois M et une année A donnés, l'inflation, définie comme le glissement annuel de l'IPCH, peut être approchée par la décomposition suivante (► **figure 6**) :

$$\begin{aligned} \text{Inflation au mois M de l'année A} \approx & \text{inflation au mois M-1 de l'année A} \\ & + \text{variation mensuelle de l'IPCH au mois M de l'année A} \\ & - \text{variation mensuelle de l'IPCH au mois M de l'année A-1} \end{aligned}$$

La variation mensuelle de l'IPCH au mois M de l'année A est alors appelée « **effet courant** ». L'opposé de la variation mensuelle des prix entre M et M-1 de l'année A-1 est appelé « **effet de base** ». Dans l'évolution de l'inflation d'un mois sur l'autre, l'effet courant correspond à la partie de cette évolution due à la variation contemporaine des prix, tandis que l'effet de base correspond à celle due à l'évolution des prix survenue un an plus tôt. Ces évolutions de prix 12 mois plus tôt jouent en effet sur le profil du glissement annuel de l'IPCH, puisqu'ils déterminent le « point de départ » de ce glissement.

► 6. Illustration graphique de l'inflation (glissement annuel de l'IPCH), de l'effet de base et de l'effet courant du mois de mars 2023, cas de la France

(indice des prix à la consommation harmonisé, en niveau)



Note : l'inflation, l'effet de base et l'effet courant sont définis comme des variations de l'IPCH entre deux dates. Sur ce graphique, ce sont plutôt les différences entre deux dates qui sont représentées pour illustration. Les données du mois de mars sont des prévisions.

Lecture : en France, en mars 2023, l'indice des prix à la consommation harmonisé augmenterait par rapport au mois de février 2023. L'effet courant du mois de mars 2023 (flèche jaune) serait donc positif. L'IPCH avait aussi augmenté entre février 2022 et mars 2022, l'effet de base du mois de mars 2023 (flèche bleue) est donc négatif. L'effet de base étant en valeur absolue plus importante que l'effet courant, l'inflation du mois de mars 2023 (flèche verte) serait moins importante que l'inflation du mois de février 2023 (flèche verte).

Source : Insee, calculs Insee.

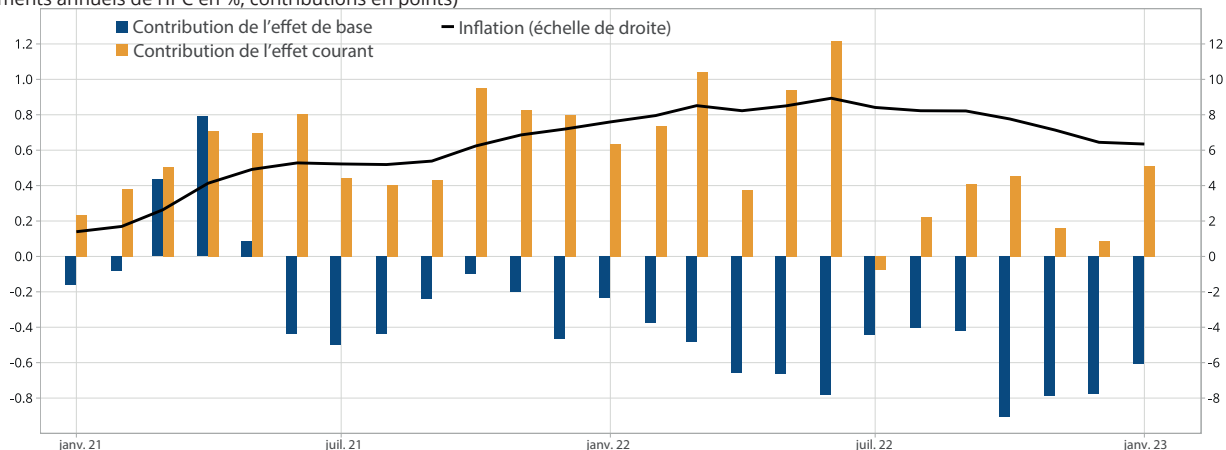
Encadré 2. Aux États-Unis, le recul de l'inflation découle des effets de base

Aux États-Unis, l'inflation a augmenté rapidement dès l'année 2021 : le glissement annuel des prix à la consommation est passé de 1,4 % en janvier 2021 à 7,5 % un an plus tard, porté par une augmentation importante des prix au mois le mois. Cette hausse de l'inflation en 2021 a entraîné en 2022 une importante contribution négative des effets de base au glissement annuel de l'indice des prix à la consommation. Au premier semestre 2022, la hausse continue des prix au mois le mois (effet courant positif) l'emportait sur la contribution négative de l'effet de base, conduisant l'inflation à poursuivre sa progression. Cette hausse de l'inflation s'est toutefois atténuée par rapport à 2021, alors même que l'augmentation mensuelle des prix était plus importante, en raison précisément des effets de base négatifs.

À partir de l'été 2022, le glissement annuel des prix à la consommation a reculé, passant de 9,1 % en juin à 6,4 % en janvier 2023. Ce recul résulte exclusivement de la contribution négative des effets de base ; de fait, de leur côté les prix à la consommation ont continué de progresser au mois le mois, mais en ralentissant, conduisant à des effets courants positifs mais allant en s'atténuant. ●

► 7. Le recul de l'inflation américaine résulte des effets de base négatifs

(glissements annuels de l'IPC en %, contributions en points)



Lecture : en janvier 2023, l'indice des prix à la consommation a progressé de 6,4 % sur un an, soit 0,1 point de moins qu'en décembre 2022. La contribution de l'effet courant à cette variation était de 0,5 point, tandis que la contribution de l'effet de base était de -0,6 point.

Source : Bureau of Labor Statistics, calculs Insee.